

Aide-mémoire pour les intervenants

TÉLÉSAITÉ – Éléments à consigner dans la note professionnelle

Avant, la prestation de soins et de services par modalité de télésanté, le consentement libre et éclairé de l'utilisateur à l'utilisation de cette modalité doit être obtenu et consigné au dossier.

- Les documents suivants ont été remis par courriel à l'utilisateur avant la première rencontre :
 - Feuillelet d'information du Centre de coordination de télésanté (CCT);
 - Feuillelet d'informations complémentaires de télésanté du CIUSSS de la Capitale-Nationale;
 - Aide-mémoire pour l'utilisateur pour se préparer à sa rencontre virtuelle;
 - Guide du patient du Réseau québécois de télésanté;
 - Formulaire de consentement pour l'utilisation de la télésanté comme modalité de soins et de services.
- La vérification de la compréhension de l'utilisateur concernant les consignes et les informations transmises (vérification faite et compréhension constatée).
- Le « Consentement à l'utilisation de la télésanté pour recevoir des soins et des services » a été obtenu de façon libre et éclairé et une note se référant au formulaire CN00261 signé.
- La spécification de la plateforme utilisée (TEAMS, ZOOM ou REACTS).
- Le lieu de la rencontre virtuelle (lieu où se trouve l'utilisateur et entente en cas d'urgence).
- Les organismes partenaires impliqués dans le service de télésanté s'il y a lieu.
- Toutes les informations échangées durant la rencontre virtuelle.

Quelle que soit la modalité de prestation de soins et de services choisie, chaque professionnel est tenu d'inscrire au dossier de l'utilisateur toutes les interventions réalisées (évaluation, conseils, suivis, informations, toutes autres notes pertinentes).

Exemple de formulation qui peut être adressée à l'utilisateur pour obtenir le consentement verbal, une fois s'être assuré que l'utilisateur a pris connaissance et compris toutes les informations jointes au courriel d'invitation

En contexte de la pandémie du COVID-19

Sachez que toutes les informations échangées durant notre rencontre virtuelle sont confidentielles. Le service de télésanté a recours à des technologies certifiées et sécurisées, mais comme pour toute communication électronique, il existe certains risques quant à la protection des renseignements personnels tels que la défektivité reliée à la technologie, la possibilité de perte d'informations ou de bris de confidentialité. Vous êtes en mesure de limiter ces risques en vous assurant de vous isoler dans un endroit facilitant le maintien de la confidentialité pendant la rencontre. De plus, la rencontre ne sera pas enregistrée et son contenu ne sera pas utilisé à d'autres fins. Avez-vous pris connaissance des documents dont nous vous avons envoyés par courriel? Avez-vous bien compris et êtes en accord? (Extrait adapté, tiré du site telesante.quebec).

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

